



Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine - BP 100 - 37210 PARCAY MESLAY
URSSAF : 37020337392141 - SIRET : 34025747600028 - NAF : 9312Z
Tél. : 02 47 40 25 30 - Fax : 02 47 40 25 31
E-Mail : comite.tt37@wanadoo.fr
Site : <http://www.comite37tt.com>

Parçay-Meslay, le 3 décembre 2019

FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT 2020 **Echelon départemental**

Dimanche 12 Janvier 2020

À JOUE LES TOURS

DROIT D'INSCRIPTION : 6,00 € - Engagements libres

Les FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT sont réservées aux joueur(s)s licencié(e)s traditionnels à la FFTT.

❖ **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Seuls les poussins et poussines ne peuvent pas participer à cette épreuve.

❖ **ORGANISATION SPORTIVE**

Les Finales Fédérales par Classement comportent huit tableaux :

DAMES :

- ☞ tableau F 5 : joueuses classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points)
- ☞ tableau F 7 : joueuses classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points)
- ☞ tableau F 9 : joueuses classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points)
- ☞ tableau F 12 : joueuses classées 10, 11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points)

MESSIEURS :

- ☞ tableau H 8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points)
- ☞ tableau H 10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points)
- ☞ tableau H 12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points)
- ☞ tableau H 15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points)

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé (2^{ème} phase) à savoir le 2 janvier 2020.

HORAIRES : à confirmer sur la circulaire reprenant la liste définitive des qualifié(e)s

- Salle de TT Jean Bigot - Rue Jean Monnet - 37300 JOUE LES TOURS
Juges Arbitres : Xavier JOUTEUX - Vivien LANÇON - Frédéric MARTINEAU
- 9 h 30 : Pointage des joueurs

ORGANISATION SPORTIVE

Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis dans des poules de 3 joueurs selon le dernier classement mensuel de référence déterminé par la Commission Sportive Fédérale et publié sur le calendrier national, en conformité avec l'article 1.302. A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau final en respectant l'article 1.305.4.

Le tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Les 4 premiers de chaque tableau et le solde des places disponibles désigné au prorata du nombre d'engagés au niveau départemental sont qualifiés pour l'échelon régional qui se déroulera le **Dimanche 10 Mai 2020 à Morée (41) et Fontaine La Guyon (28)**.

L'ECHELON REGIONAL EST QUALIFICATIF POUR L'ECHELON NATIONAL qui se déroulera les **27 & 28 Juin 2020 - Le Creusot (71)**.

Chaque club doit confirmer les INSCRIPTIONS à l'aide des fiches d'engagement jointes pour le **Vendredi 3 Janvier 2020** à adresser au

**Comité d'Indre-&-Loire de Tennis de Table
Maison des Sports de Touraine
BP 100 - 37210 PARCAY-MESLAY**

accompagné du règlement financier correspondant.

Tout(e) joueur(se) ayant confirmé sa participation et faisant un forfait non excusé paiera une amende de 8,00 €.

Pour toute absence, prévenir le CILTT au 02 47 40 25 30 ou mail (comite.tt37@wanadoo.fr)

